

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 51

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/06/2019

Réuni le : 04/07/2019

Sous la présidence de : Laurent Thieffaine

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention avec l'ESMA de Montpellier visant à la location de 2 salles de cours pour l'année scolaire 2019-2020 au tarif unitaire horaire de 50€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0